

Rue de l'Hôpital 2
CH-2800 Delémont
t +41 32 420 50 50
secre.sic@jura.ch

Delémont, le 26 octobre 2022

Communiqué de presse

Renforcement des départements par la création de postes de secrétaires généraux

Dans la volonté de moderniser le fonctionnement de l'administration, il apparaît aujourd'hui nécessaire de pouvoir fournir un appui supplémentaire direct aux ministres dans leurs diverses tâches et pour l'accompagnement de projets transversaux au sein de l'administration. Dans cette optique, le Gouvernement propose au Parlement de créer cinq postes de secrétaires généraux de département dès mi-2023, tels qu'ils existent aujourd'hui dans l'ensemble des cantons suisses.

La structure organisationnelle des cinq départements de l'administration cantonale et le soutien direct apporté aux membres du Gouvernement n'a pas évolué depuis l'entrée en souveraineté du Canton. Or, dans le cadre de la présentation du Plan Equilibre 22-26 et du budget 2023, le Gouvernement a annoncé le lancement du projet Modernisation de l'administration permettant, comme son nom l'indique, de revoir le fonctionnement de l'administration et de donner plus de compétences décisionnelles aux chefs d'unité administrative. Parallèlement, les ministres doivent pouvoir disposer de ressources scientifiques pour les accompagner dans leur rôle de chef de département, notamment dans la fixation et le suivi des objectifs. Le Gouvernement soumet ainsi ce jour au Parlement une modification de la loi d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale, de son décret d'application et de la loi sur le personnel de l'Etat, actant la création de cinq postes de secrétaires généraux de département et définissant leurs tâches.

Les attentes à l'égard des départements et des membres du Gouvernement ont beaucoup évolué ces dernières décennies avec une nécessité de travailler de manière plus transversale entre les services ou offices mais aussi entre les départements. La nécessité d'une présence accrue des membres du Gouvernement dans les organes intercantonaux et auprès des autorités fédérales ou encore la multiplication des sollicitations médiatiques induisent de nouveaux besoins. Les secrétaires généraux apporteront ainsi un appui scientifique et de coordination et une compétence pour gérer des projets transversaux. Leurs tâches principales consisteront à collaborer à la préparation des dossiers du Gouvernement, préparer et assurer le suivi des conférences intercantionales liées aux thématiques du département, suivre les affaires parlementaires, piloter et participer à des projets transversaux ou stratégiques, coordonner certaines politiques sectorielles, fournir des conseils en termes de communication et de relations publiques. Ils contribueront aussi aux réflexions stratégiques et politiques en lien avec le département.

Il est prévu que les secrétaires généraux soient des éléments clés du projet Modernisation de l'administration en pilotant les projets de réforme dans les départements et la mise en place de nouveaux outils de contrôle de gestion.

Le Gouvernement estime que la création des postes de secrétaires généraux est un investissement nécessaire pour l'amélioration de la structure et du fonctionnement de l'Etat et permettra d'atteindre une meilleure efficacité. Une telle adaptation permettra notamment de gagner en professionnalisme

dans la gestion des projets intersectoriels dont ceux indispensables pour une amélioration durable des finances cantonales. Ils permettront par ailleurs aux élus actuels et futurs de se consacrer davantage à la réflexion stratégique et prospective et à ainsi pouvoir mieux défendre les intérêts du Canton aux niveaux intercantonal et fédéral.

Personnes de contact:

M. David Eray, président du Gouvernement, 032 420 53 03

M. Jean-Baptiste Maître, chancelier d'Etat, 032 420 72 02